

**Commission Pédagogie UPS**  
**23 Janvier 2013**

Compte-rendu des élus FSU : K. Bocchialini, S. Ferrand-Nagel, C. Fourneau, A. Mahé, L. Théodore, B. Viaris

**1-Autoévaluation et dossiers d'habilitation (C. Voisin)**

Nouvelles de l'AERES en charge de notre évaluation.

Le 12/2 : Atelier au CNAM pour les directeurs de composantes de façon à tout comprendre.

Méthodologie d'évaluation : impartialité, égalité de traitement, transparence des critères et des résultats. Collégialité des évaluations.

Petits nombre de critères : Qualité du projet pédagogique, insertion, qualité du pilotage + dispositifs d'aide à la réussite (L), adossement recherche (M), insertion pro (LPro).

Auto-évaluation : au regard de la politique de l'établissement ; préalable à l'évaluation externe.

Si cohabilitation et que c'est un autre établissement qui a déposé : ce ne sera pas évalué par nous.

Détection des éléments de qualité ou de non qualité des formations et comment elles tirent parti des dispositifs mis à leur disposition.

La fiche d'auto-évaluation qui est en fait une fiche d'expertise de la vague D (nous sommes en E) ne doit pas être utilisée.

L'auto-évaluation porte sur la formation existante.

Elle doit être effectuée par les acteurs de la formation.

L'AERES fournit une liste d'items à renseigner par type de diplôme (on peut ajouter des items).

Le projet de formation devra intégrer les résultats d'auto-évaluation.

⇒ Proposition prendre les items AERES / réponses qualitatives mettant l'accent sur les points forts et les points faibles (entre 15 et 20 lignes par items) ; possibilités de joindre des documents en annexe.

⇒ 7 items : cf le diaporama qui va être envoyé.

Licences

(1) Objectifs scientifique/professionnels clairs et lisibles, organisation en adéquation ?

(2) Modules d'ouverture et d'acquisition de compétences additionnelles, transversales, et prépro ? (= référentiel des compétences)

(3) MCC et Aptitudes acquises par les étudiants sont-elles adaptées aux objectifs de la formation et la politique de l'établissement ?

(4) Dispositifs favorisant l'aide à la réussite des étudiants ; facilité de réorientations et passerelles ?

(5) La formation a-t-elle connaissance du devenir des étudiants ? Les résultats en termes d'insertion pro ou de poursuite d'études sont-ils satisfaisants ?

(6) Equipe pédagogique adaptée aux objectifs. Conseil de perfectionnement ? Evaluation des enseignements par les étudiants ?

(7) La formation a-t-elle mis en oeuvre les éléments (dans la maquette en cours) de la précédente évaluation.

Licences pro idem sauf (4) : la situation en termes de partenariat est-elle satisfaisant et stable ?

Master idem sauf (4) : insertion socio-économique. Le master est un projet pédagogique conçu sur 2 ans, qui présente des cohérences globales entre les spécialités, avec des mutualisations permettant une orientation progressive.

L'organisation des enseignements, éventuellement en différents parcours est présente avec une précision suffisante.

La spécialité débute souvent en M1. S'appuie sur des labos et fait participer des E-C ou des chercheurs de ces labos. La présence d'intervenants extérieurs est nécessaire pour les M à finalité pro.

Dimension internationale : recensement des formations. Fiche de caractérisation et d'auto-évaluation.

Politique de formation de l'établissement :

Annexe 1 : Organisation de la formation dans l'établissement

L'ensemble des formations co-habilitées (qu'on soit porteur ou non)

Présentation de l'offre globale de l'établissement.

Présentation de la situation actuelle et des développements futurs : aide à la réussite, évaluation des connaissances, évaluation des enseignements, orientation et préparation à l'insertion pro, compétences transversales ou additionnelles, stages, politique et moyens du suivi du devenir, procédure d'auto-évaluation, ...

Site AERES : Vague E, documents disponibles dont la maquette en Word. C'est un modèle. UPS n'a pas encore validé si ROF la prend telle quelle. Mais les questions seront en gros celles-ci : donc on peut commencer à réfléchir sur ces questions.

Attendons le 12/2 pour voir si on fait une réponse papier ou une réponse ROF.

Chaque responsable renseigne les items dans une optique « points forts/faibles ».

Auto-évaluation présentées par le responsable et discutées en commission de la pédagogie de la composante (+ 2 membres de la commission de pédagogie UPS n'appartenant pas à la composante pour regard extérieur).

Présentation par le responsable formation de la composante des auto-évaluations et discussion au sein de la commission pédagogique UPS.

Validation par le CEVU.

Procédure bottom-up / démarche séquentielle.

Calendrier du 18/2 au 27/4 : bilan de l'auto-évaluation (on ne parle pas encore d'avoir ici fini de remplir les maquettes : les maquettes seront votées le 15/10/13).

Le 3/6 : la liste de toutes nos formations doit remonter.

## **2- ROF (M. Haberstrau)**

Base de validation accessible depuis le 21/12.

Formation au profil « responsable » le 29/1 même si la base ne sera pas disponible : GROS pb avec la DI.

Réunion sur l'affichage le 25/1.

COPIL le 31/1.

Maquette définitive présentée par l'AERES le 12/2

Atelier à l'AMUE le même jour pour voir comment ROF évolue en fonction des maquettes.

Réunion de travail le 22/2 pour identifier les champs ROF à saisir (ou pas si finalement on rend les maquettes en version papier ; seul l'affichage ultérieur serait ROF).

Début mars : contribution effective dans ROF des maquettes préalablement modélisées par la cellule APOGEE.

Présentation de l'affichage selon les niveaux mention, parcours, etc..., taux de réussite, etc...

Contextuel géré par le CMS et la communication.

Au niveau d'une mention : les informations viendraient de ROF, et seraient lues dans CMS.

## **3- M2 Compétences Complémentaire en Management des Organisations et en Informatique : avenir de ces 2 spécialités dans la nouvelle offre de masters (S. Edouard, I. Demachy)**

Bilan en termes d'insertion pro : bonne insertion en général. Plus flou pour les physiciens.

M2-CCMO : créé en 2006. Apparait comme spécialités dans les mentions de Sciences et de Droit.

130 h (35%) par des E-C, 245 h -65%) par des extérieurs payés en HCC par UFR Droit.

Les étudiants sont des M1 pour l'essentiel (75%), quelques M2 recherche.  
14 diplômés en sciences, 13 en Droit en 2011-2012 par ex.  
Beau produit : double-compétence, sciences et management.

L'UFR sciences est-elle prête à continuer : les responsables de la mention bio se demandent s'il faut la maintenir car « lourd à gérer ». N'apparaît dans la mention Chimie. Pourquoi ? M2 qui devraient être communs à toutes les mentions ? Chimie ? Maths ?  
Flux hétérogènes selon les mentions.

*Discussion :*

*S. Ferrand-Nagel : Public de M1 qui se réoriente. Affichage à revoir. Le nom n'est peut-être pas idéal (« Compléments »).*

*C. Voisin : mais imposé par le ministère.*

*S. Edouard : signale que le problème des étudiants fantômes est quasi inexistant en CCMO probablement grâce à l'entretien de sélection, la plupart des futurs fantômes ne s'y présentent même pas.*

M2- CCI : Spécialité rattachée à différentes mentions de masters de Paris-Sud, UFR Sciences (multi mentions) ou DEG/ Sciences (Environnement).

100% d'inscrit Paris-Sud : 40taine mais fantômes, donc taux de diplômés assez faible (entre 13 et 44% selon les années). Les ajournés sont parfois des abandons car déjà titulaires par ailleurs d'un M2 et pas des échecs.

Formation intensive en informatique : fondamentaux, approfondissement, stage, pas d'option.

Bilan : gros investissement de la part des étudiants ce qui explique un grand nombre de fantômes.

Les étudiants viennent essentiellement de PAP et IST, un peu bio, un peu chimie, un peu environnement, un peu sciences de la Terre.

Vrai problème du suivi des diplômés : 8 réponses / 26 = 7 embauchés en CDI et 1 poursuite d'études en thèse.

Plus de 300 candidatures en 2012 dont extérieures.

Points forts : Master de secours qui professionnalise les étudiants en difficulté. Formation difficile mais appréciée de ceux qui vont jusqu'au bout.

Points faibles : Recrutement hétérogène (sélection), difficultés de communication avec les spécialités concernées, condition de vie des étudiants, certaines spécialités marginales en nombre d'inscrits.

Renforcer la participation des industriels.

*Discussion :*

*J. Lecomte : M2 considéré comme une niche appréciée.*

*C. Voisin : Formation réservée aux scientifiques ou accessible à des étudiants en master économie ?*

*I. Demachy : Economistes devraient pouvoir s'inscrire.*

On continue au moins autant !

#### **4- Premier groupe de travail sur le guide de jury et la charte des examens (P. Le Maréchal)**

Quelques pages avec les points essentiels pour les présidents de jury : guide des bonnes pratiques.

Actuellement (c'est nouveau), recours sur la compétence des membres des jurys !

Autre ex : un étudiant, passé en conseil disciplinaire pour fraude à l'antisèche, a été acquitté car il n'était pas précisé « sans document » sur l'énoncé !

Mise à jour des MCCA.

GT en train de se mettre en place : B. Descoins, A. Mahé, Y. Picard, P. Prognon, MJ. Ramage, L. Siéry, C. Voisin.

*I. Demachy : s'inquiète de la façon dont ce guide de bonne conduite arrivera aux présidents de jury.*